

Van: liste@crisp.be <liste@crisp.be>

Aan: veerle.solia@amsab.be

Datum: 10/29/2011 01:21 AM

Onderwerp: CRISP | Dernières publications: Octobre 2011

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

Octobre 2011

Courrier hebdomadaire

40 numéros par an

[Version papier et électronique](#)

[Commander en ligne](#)

[Cliquez ICI](#)

Courrier hebdomadaire n° 2112-2113

Le fonctionnement de l'Église catholique dans un contexte de crise

par Etienne Arcq et Caroline Sägesser, 84 p. / 12,40 €

L'Église de Belgique vient de traverser une crise sans précédent, marquée à la fois par les craintes que suscite la personnalité du nouvel archevêque, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Église, et par le scandale des abus sexuels au sein du clergé. Il a paru utile de faire le point dans le Courrier hebdomadaire sur ces événements, et, plus généralement, sur une institution qui a profondément marqué l'histoire du pays. Les auteurs reviennent d'abord sur les circonstances de la nomination du nouvel archevêque, ainsi que sur les épisodes du récent scandale jusqu'aux conclusions de la commission parlementaire spéciale mise sur pied à cette occasion. Ils analysent ensuite les structures de l'Église de Belgique. Ils décrivent l'organisation des diocèses et le rôle des évêques, puis le niveau interdiocésain, révélant une « surinstitutionnalisation » peu connue du grand public et des fidèles eux-mêmes. Ils évoquent également la vie des paroisses et les modalités de leur regroupement en unités pastorales. Ils rappellent le mode de financement public de l'Église catholique et les chiffres les plus récents sur la pratique religieuse. Ces données sont complétées par un tableau des nombreux mouvements d'action catholique, de spiritualité, d'engagement social, etc., auxquels participent des fidèles. La conclusion s'interroge sur la forme que prend le déclin du catholicisme sociologique en Belgique. Un clivage semble se former au sujet de la place de l'Église dans la société entre deux tendances, l'une restant nostalgique du passé, l'autre accompagnant de façon positive mais critique les évolutions de la société.

Pour commander [cliquez ICI](#)

Courrier hebdomadaire n° 2114-2115

La régulation du rail en Belgique. Analyse des régimes institutionnels depuis 1832

par David Aubin et Stéphane Moyson, 88 p. / 12,40 €

La première ligne de chemin de fer belge a été inaugurée en 1835. Aujourd'hui, le réseau de la Belgique est l'un des plus denses au monde, avec quelque 3 500 kilomètres de voies. Afin notamment de garantir sa durabilité, il est indispensable qu'une telle infrastructure soit l'objet d'une stricte régulation. David Aubin et Stéphane Moyson retracent l'évolution des mesures de régulation, d'origine belge et internationale, en particulier européenne, depuis 1832. Ils distinguent cinq grandes phases : la création du réseau national (1832-1872), la prise en main du secteur par l'État (1873-1926), la création de la SNCB et son autonomisation (1926-1979), la rationalisation de l'activité ferroviaire et sa relance (1980-1996) et la libéralisation des chemins de fer (depuis 1997). Pour chacune d'entre elles, ils analysent les logiques qui sous-tendent les politiques publiques, les implications en termes de droits de propriété et les conséquences sur les fonctions et les acteurs concernés. Parmi les facteurs d'évolution, la volonté de lutter contre les déficits de gestion et d'exploitation du rail ressort nettement. Cette volonté est bien au cœur de la récente libéralisation du secteur ferroviaire européen (qui, contrairement aux apparences, ne constitue pas un réel retrait de l'État en faveur du secteur privé). Le plan d'économie récemment approuvé par la SNCB, visant à atteindre un équilibre financier d'ici 2015, s'inscrit dans ce mouvement.

Pour commander [cliquez ICI](#)

